

**REVISION DES TERMES DE REFERENCE TECHNIQUES DES PLANS D'AMENAGEMENT FORESTIER EN TUNISIE**Réf.
80

Expert(s)	Pays	Volume (hj)	Montant (€)	Bénéficiaire	Financement	Début	Fin	Partenaires	Référence
Maden Le Crom	Tunisie	7	6 630	Direction générale des forêts	GIZ	Mai 2013	Juin 2013	EcoConsult	ghazi.gader@giz.de

Description détaillée du projet	Nature des services fournis
<p>La gestion des forêts tunisiennes est basée sur des Procès-verbaux (PV) d'aménagement. Au cours des années, ces PV ont subi des modifications et des améliorations traduisant l'évolution des politiques forestières.</p> <p>Ils sont en effet passés de PV d'aménagement dits "classiques", avec une vision strictement technique s'intéressant quasiment uniquement à la production ligneuse, à des PV d'aménagement dits "intégrés" prenant en compte l'ensemble des produits forestiers, y compris les Produits forestiers non-ligneux (PFNL), et enfin à des PV d'aménagement "intégrés et participatifs", prenant en compte les aspects sociaux dans toutes leurs dimensions.</p> <p>Des insuffisances persistent encore dans la définition des orientations stratégiques de ces PV. Par ailleurs, de nouveaux enjeux mondiaux (changement climatique, valorisation des PFNL et la prise en compte des services écosystémiques) doivent être mieux intégrés à la démarche d'aménagement.</p> <p>La révision des termes de référence pour l'élaboration de ces PV s'inscrit dans le cadre du projet « Appui à la mise en œuvre de la convention Cadre des Nations-Unies sur le changement climatique en Tunisie » (CCC/GIZ) qui a appuyé la réalisation d'analyses de la vulnérabilité de trois écosystèmes face aux changements climatiques, dont l'écosystème de la subéraie tunisienne.</p> <p>La GIZ a confié à EcoConsult et SalvaTerra la révision des termes de référence (TdR) d'élaboration des plans d'aménagement forestier en tenant compte des contraintes actuelles et des enjeux et défis du secteur forestier au niveau national et international.</p>	<p>A partir de la structure des derniers TdR des PV d'aménagement existants et sur la base de multiples consultations au sein des services forestiers, du secteur privé et des ONG, les experts ont proposé des améliorations aux TdR sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Orientation vers un aménagement écosystémique visant à maintenir l'écosystème sain et résilient face au changement climatique et aux pressions anthropiques, afin d'assurer le maintien des multiples fonctions de l'écosystème.<input type="checkbox"/> Définition du degré de précision d'échantillonnage des enquêtes de terrains (production ligneuse, PFNL et sociales) et définition de règles standards d'inventaires des produits forestiers et PFNL<input type="checkbox"/> Evaluation des biens et services directs et indirects de la forêt.<input type="checkbox"/> Analyse de la vulnérabilité de l'écosystème face au changement climatique et estimation des impacts potentiels sur les ressources, afin d'identifier les mesures d'adaptation adéquates.<input type="checkbox"/> Analyse de l'espace rural environnant devant être prise en considération, dans une logique d'intégration de l'aménagement forestier dans son environnement naturel.<input type="checkbox"/> Possibilités d'attribution de concessions et d'investissement privé et de partenariat dans la zone d'étude.<input type="checkbox"/> Identification des ressources humaines nécessaires pour l'élaboration du PV d'aménagement.<input type="checkbox"/> Analyse du système de gouvernance actuelle des ressources forestières et des opportunités pour son amélioration.<input type="checkbox"/> Définition d'indicateurs de suivi des PV d'aménagement, y compris les indicateurs de suivi de l'adaptation au changement climatique et modalités de suivi.